

**Arrêté ministériel portant désignation de membres du  
Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert  
Jacquard**

**A.M. 20-08-2018**

**M.B. 14-09-2018**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, alinéa 1, 5° du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles ;

Vu l'article 66, alinéa 4, du même décret ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition des membres du Conseil d'Administration visés à l'article 66, alinéa 1, 1°, 2° et 3°, sur une double liste,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Suite à la démission de Monsieur Frédéric LALOUX, Monsieur Pierre BRUYNEEL est désigné membre effectif du Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert Jacquard, eu égard à ses compétences particulières dans les secteurs professionnels en rapport avec les études organisées par la Haute Ecole, du 14 septembre 2018 au 13 septembre 2023.

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur au 14 septembre 2018.

Bruxelles, le 20 août 2018.

J.-Cl. MARCOURT

